Image not found or type unknown

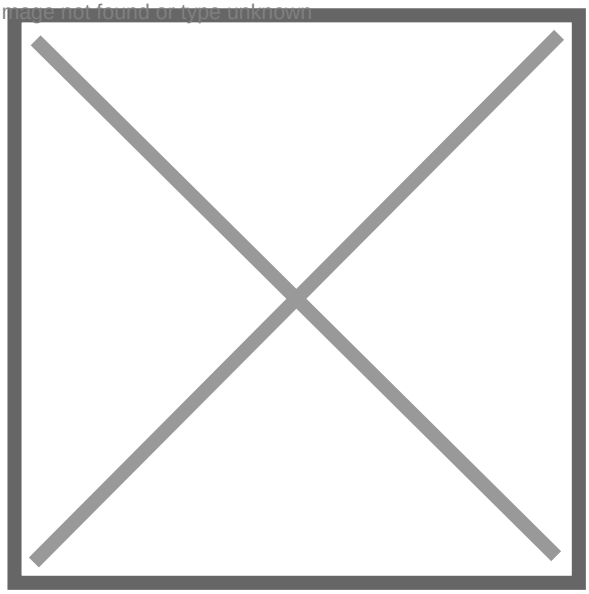

Probleme lors réalisation de travaux urgent car recours engagé

Par **lyloou**, le **04/06/2011** à **12:27**

Bonjour,

l année derniere j'ai décidé de faire construire une terrasse, j'ai versé un accompte de 6.000 € à l'entreprise.

Mais cette derniére a mal fait la terrasse et ne veut pas venir constater cela.
Elle a saisit le tribunal pour me condamner à payer la totalité de la somme des travaux.

le tribunal a rendu une ordonnance me condamnant à payer ! Et je me retrouve poursuivit par un huissier.

Que puis je faire? aidez moi s'il vous plait!!

Par **mimi493**, le **04/06/2011** à **12:30**

Avez-vous fait faire les expertises pour prouver la malfaçon ? Les avez-vous produit en justice ?

Par **lyloou**, le **04/06/2011** à **12:38**

non je ne l'ai pas fait. je me sens assez dépourvu face à tout ça.

En plus, la condamnation ne prend pas en compte l'accompte.

Que dois je faire?
ecrire un courrier à l'huissier? à la société?

Par **mimi493**, le **04/06/2011** à **13:40**

Vous pouvez faire appel
Sinon, vous payez ce que vous devez et vous faites expertiser les travaux pour attaquer la société à votre tour

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés